

Département NORD
Canton GRANDE- SYNTHÉ
Commune GRAVELINES

DECISION MUNICIPALE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

ENTRETIEN GÉNÉRAL, ÉCOLOGIQUE ET DESHERBAGE

MANUEL DES ESPACES VERTS

CAO DU 19 NOVEMBRE 2024

1.1 – Marchés publics

Le Maire de GRAVELINES,

Vu les dispositions des Articles **L.2122-22-4°** et **L.2122-23** du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du **29 Juin 2022** portant délégation du Conseil Municipal au Maire,

Vu le Budget Primitif **2024** de la Commune voté le **11 avril 2024**,

Vu l'inscription à l'article **61521** du Budget,

Considérant qu'il y a lieu de passer un accord-cadre à bons de commande pour l'entretien général, écologique et désherbage manuel des espaces verts,

Considérant qu'il y a lieu, pour ce faire, de passer un accord-cadre mono-attributaire avec maximum selon la procédure d'appel d'offres ouvert soumis aux dispositions des articles **L.2124-2**, **L.2125-1 1°**, **R.2124-2 1°** et **R.2161-2 à R.2161-5** du code de la commande publique,

Vu le choix des offres effectué par la Commission d'Appel d'Offres en date du **19 novembre 2024**,

DECIDE :

Article 1^{er} : De signer l'accord-cadre mono attributaire pour l'entretien général, écologique et désherbage manuel des espaces verts avec les sociétés suivantes :

Lot	Titulaire	Montant annuel maximum € HT
1 : Entretien général des espaces verts	LITTORAL ESPACES VERTS	400 000 €
2 : Entretien écologique et désherbage manuel des espaces verts - lot réservé	ASSOCIATION ECOFLANDRES	30 000 €

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an du **1^{er} janvier 2025** jusqu'au **31 décembre 2025**.

L'accord-cadre pourra être reconduit 3 fois un an.

Article 2 : Les dépenses seront imputées à l'article **61521** du Budget.

Article 3 : La présente décision sera :

- Inscrite au registre des délibérations ;
- Mise en ligne sur le Site Internet de la Ville ;
- Transmise au Sous-Préfet de Dunkerque ;
- Transmise au Comptable des Finances Publiques.

Département NORD
Canton GRANDE- SYNTHE
Commune GRAVELINES

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

N° 2024/ 160

DECISION MUNICIPALE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

ENTRETIEN GÉNÉRAL, ÉCOLOGIQUE ET DESHERBAGE

MANUEL DES ESPACES VERTS

CAO DU 19 NOVEMBRE 2024

1.1 – Marchés publics

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Comptable des Finances Publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à GRAVELINES, le 26 NOV. 2024
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 26 NOV. 2024

Mis en ligne sur le site de la Ville le

26 NOV. 2024